

DESCRIPTIF DE L'INSTALLATION D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF NEUF

DEMANDE FORMULEE PAR :

↳ Propriétaire :

Nom, prénom :

Adresse :

Code postal

Commune :

N° de téléphone :

N° de téléphone :

↳ Adresse du Projet

Lieu-dit :

Code postal

Commune :

Superficie du terrain : m²

Superficie disponible pour l'assainissement non collectif : m²

Référence cadastrale :

Nature des locaux :

Habitation

Autre

Nature du projet :

Installation neuve

Réhabilitation

Autres

↳ Installateur :

Nom de l'entreprise :

Nom du responsable

Adresse

Code postal :

Localité :

Tél.

Fax :

RENSEIGNEMENTS SUR LE TERRAIN OU DOIT ETRE IMPLANTEE

L'INSTALLATION D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF :

↳ Cette demande est faite en parallèle :

- d'une procédure de permis de construire Non Oui → si oui, n° PC :
- d'une procédure de certification d'urbanisme Non Oui → si oui, n° CU :
préalable à une construction
- d'une déclaration de travaux Non Oui → si oui, n° DT :
- autres, à préciser :

↳ Existe-t-il un puits, dans un rayon de 35 m, par rapport au dispositif envisagé :

- Non
- Oui → Utilisation : consommation humaine
 autres

↳ Destination des eaux pluviales :

- un fossé un réseau d'eaux pluviales autres

↳ Nature du sol à 50 cm de profondeur :

- Perméable
- Moyennement Perméable
- Imperméable
- Roche

↳ Pente du terrain à l'emplacement de l'assainissement :

- Faible (< 5 %)
- Moyenne (5 % < P < 10 %)
- Forte (> 10 %)

Précisions supplémentaires:

SPANC CIATE — 16 place jacques Lagrange — 23150 AHUN

↳ Cette demande est accompagnée d'une visite sur le terrain afin d'adapter la future filière d'assainissement aux caractéristiques de votre projet et à la configuration du terrain.

- ⇒ Le dossier est à déposer en deux exemplaires.
- ⇒ Joindre à chaque exemplaire :
 - Un plan de situation (sur fond de carte routière, I.G.N., ...)
 - Un extrait cadastral
 - Un plan de masse à l'échelle sur lequel figureront obligatoirement l'implantation et le dimensionnement des ouvrages d'assainissement.



REMARQUES IMPORTANTES :

- ⇒ Il est recommandé de prendre contact avec un technicien du service, au 05 55 62 10 11 ou 05 55 62 11 26, afin d'effectuer une visite de terrain et de compléter le formulaire de demande.
- ⇒ En aucun cas, l'installation d'un dispositif d'assainissement non collectif ne doit être entreprise avant l'approbation du dossier par la CIATE.

DISPOSITIF D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

ENVISAGE PAR LE PETITIONNAIRE :

A—Prétraitement :

Bac dégraisseur : oui → volume [] litres non

Fosse toutes eaux (eaux vannes et eaux ménagères)

Oui → volume : [] m³

Non → Prétraitement à préciser : []

B—Préfiltre ou Décloïdeur:

Séparé → Volume : [] m³

Intégré

C— Traitement :

Épandage souterrain à faible profondeur, longueur totale des tranchées d'infiltration (par rangées de 30 mètres maximum) []

Lit d'épandage souterrain à faible profondeur []

Tertre d'infiltration surface : []

Lit filtrant vertical non drainé surface : []

Lit filtrant drainé à flux vertical surface : [] rejet : []

Autres (à préciser) : []

RENSEIGNEMENTS SUR L'HABITATION ET SON OCCUPATION :

Nombre d'habitants : []

Nombre de pièces principales (nombre de chambres + 2) : []

Résidence : principale secondaire secondaire-location

↳ Le pétitionnaire s'engage à réaliser les travaux d'assainissement conformément aux indications énoncées dans ce dossier

Demande formulée à []

Signature

le []

TARIFS 2007 APPLICABLES POUR LES CONTROLES

Objet	En € TTC
Contrôle de conception de l'installation	127
Contrôle complémentaire de conception de l'installation	64
Contrôle de bonne exécution des travaux	100
Contrôle complémentaire de bonne exécution des travaux	50
Visite de conception ou de bonne exécution annulée sans avertissement	Frais kilométrique + Frais de personnel

Avis de la CIATE :

Le

Pour le président, le Vice-président

- AVIS FAVORABLE
- AVIS FAVORABLE AVEC RESERVES
- DEFAVORABLE

Motivations de l'avis :

↪ **Un contrôle de bonne exécution des travaux sera réalisé par la CIATE, avant remblaiement, tranchée ouverte.**

Ce contrôle consiste à vérifier que les éléments retenus dans ce dossier sont bien respectés lors de la réalisation du dispositif d'assainissement.

En cas de non respect, des travaux modificatifs seront demandés et un contrôle complémentaire de bonne exécution sera réalisé à la fin des travaux.



↪ **Un certificat de conformité sera délivré seulement après ce contrôle.**